



**Environnement**  
Comme des arbres  
dans la ville...

page 10



**Budget 2010**  
Entre équilibre et  
ambitions

page 11



**Événement**  
La Folle Histoire des Arts  
de la Rue

page 14

mai 2010 ● N° 157

# Le Pennois

[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)

**Marché  
paysan**

**Du goût et des couleurs**

# Médecins de garde

## 13 mai (Ascension)

Dr Balzano 04 42 02 96 39

## 15 et 16 mai

Dr Pasqualetto 04 42 02 77 78

## 22 et 23 mai

Dr Marocco 04 91 51 06 49

## 24 mai (Pentecôte)

Dr Lubin 04 42 10 48 98

## Ambulances

Arc en ciel ambulance ..... 04 42 02 82 78  
 Ambulances Horizon ..... 04 91 51 67 36

## 29 et 30 mai

Dr Galissian 04 91 96 01 35

## 5 et 6 juin

Dr Tonda 04 91 51 05 08

## Urgences

**Police municipale** : 04 42 10 60 13

**Police nationale** : 04 91 65 03 31

**Pompiers** : 04 42 02 70 18

## Permanences mairie

### PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau pour la 1<sup>ère</sup> permanence du mois et sans rendez-vous à la mairie annexe de la Gavotte pour la seconde

**Hôtel de ville**.....04 42 02 24 24

### ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

**Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence** .....04 42 21 72 30

### MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés

**Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie** .....04 42 91 93 95

**MJD (lundi et mardi matin) : bât i2, 2 rue Raoul Follereau** .....04 42 20 90 32

### OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)

.....04 42 46 99 99

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1<sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

### CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 19 mai à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h. Sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

## Action sociale

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Chef-lieu**.....04 42 10 11 43  
**Gavotte**.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses

partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

### DON DU SANG

Collecte de sang le vendredi 21 mai, de 15h à 19h30, mairie annexe de La Gavotte

### CRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.....0821 10 13 20 pour les particuliers  
 .....0821 10 13 13 pour les professionnels

### PERMANENCE APA

Permanence du conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1<sup>ers</sup> lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

### AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis après-midi de chaque mois

**Police nationale de La Gavotte** .....04 42 52 29 00

### SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Le Rayon de soleil ..... 06 69 61 25 25

## Emploi / logement

### ASSÉDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane

**Le Gabian du Moulin, av. René Dubois BP 77 13721 Marignane cedex** .....3949

(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur) <http://www.pole-emploi.fr>  
 Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 15h et le vendredi de 8h30 à 12h30.

### MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

**Centre Marcel Cerdan**.....04 91 65 82 20  
 Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## PIJ (Point Information Jeunesse)

### Centre Marcel Cerdan

**Tel** .....04 91 65 82 27  
**Fax** .....04 91 65 82 26

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Permanence au Centre social tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

### Centre Social

**93 avenue François Mitterrand La Gavotte**.....04 91 51 08 60

### ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône assure une permanence tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

### Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)

**ADIL des Bouches-du-Rhône** .....04 96 11 12 00

## RÉNOVATION FAÇADES

Une permanence du Pact Arim est assurée le 2<sup>e</sup> mercredi du mois à la mairie annexe de la Gavotte  
 .....04 91 09 44 11  
 et le 4<sup>e</sup> vendredi du mois à la mairie annexe des Pennes de 9h à 12h.  
 .....04 42 02 24 24

## Environnement

### Dépôt et ramassage des déchets

Ramassage des encombrants et des déchets verts : 04 42 34 38 30.  
 Dépôt des déchets verts conditionnés en fagots, des encombrants, cartons et gravats : déchetteries des Pennes, av. Paul Brutus (04 91 51 02 12), et de Vitrolles, ZI les Estroublans (04 42 79 77 56).  
 Dépôt des tôles en fibrociment contenant de l'amiante : déchetterie de Peyrolles (04 42 67 18 41) et de Rousset (04 42 29 15 96).  
 Dépôt des huiles végétales : déchetteries de Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint- Paul lez Durance et Pertuis.

"Le Pennois" - reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine. Direction de la publication : Michel Amiel. Rédaction : Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj. Photos : Fabien Mignot / photos X. Conception maquette et mise en page : Célia Netter. Suivi distribution : service communication. Impression : Spot imprimerie - 80 chemin de la Parette 13012 Marseille. Tirage à 8000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune. Dépôt légal : mai 2005.

## JOBS D'ÉTÉ 2010

## Une semaine pour agir



Aussi, du 5 au 12 mai, le PIJ des Pennes-Mirabeau organise une semaine dédiée à ces emplois saisonniers. Un temps exceptionnel, car d'autres Points d'information jeunesse y consacrent une seule demi-journée. Au programme : affichage d'offres d'emploi détaillées proposées par des entreprises de la commune, principalement basées sur les zones de l'Agavon, la Billone et Plan-de-Campagne, mais également aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation. Une initiative gagnante pour les jeunes : «Cela leur évite de se disperser dans leurs recherches et d'effectuer des déplacements inutiles», indique Daniel Rospedowski, responsable du PIJ.

En 2008, 110 offres d'emplois saisonniers avaient été proposées, en 2009 on en comptait 136. Pour cette année, Daniel Rospedowski qui est en contact avec diverses entreprises vise, une nouvelle fois, la centaine d'offres. Il est optimiste, sachant que cette opération «Jobs d'été» pourrait même avoir un prolongement ; une chaîne hôtelière réfléchit à un partenariat pour proposer, via le PIJ, des offres d'emploi tout au long de l'année.

PIJ, chemin des Fraises, tel : 04 91 65 82 27, e-mail : pij@vlpm.com

Jamais deux sans trois ! Le Point d'information jeunesse (PIJ) propose pour la troisième année consécutive l'opération «Jobs d'été» destinée aux jeunes Pennois désireux de profiter de leur vacances estivales... pour travailler et surtout amasser quelques revenus. Car la recherche d'un job d'été peut ressembler à un parcours du combattant surtout si on ne sait où et à qui s'adresser.

## CASTEL HÉLÈNE

## La réouverture... enfin !

Nouveaux mobiliers, climatisation, meilleure acoustique, esthétique soignée... A coup sûr, les élèves de l'école Castel Hélène vont préférer manger à la cantine. Au restaurant scolaire peut-on dire sans jouer avec les mots, car ils ne sont pas déçus de leur nouvelle cantine qui a réouvert le 19 avril. Une sorte de récompense puisque les travaux de rénovation ont largement dépassé le calendrier annoncé. La faute à une météo hivernale exécrable, à une défaillance dans les délais de l'entreprise chargée du gros oeuvre, mais aussi à des découvertes d'éléments nouveaux pendant le chantier.

Mais, tout ceci fait partie du passé et les enfants peuvent, désormais, profiter pleinement de ce restaurant scolaire. Tout est bien qui finit bien donc, pour ce chantier dont le budget s'élève à plus de 800 000 euros.



## Edito

## Loisirs des jeunes, l'Etat se retire

L'État pour se débarrasser de ses déficits sur les collectivités locales fait feu de tout bois. Quand il ne s'agit pas de transférer directement des charges ou de supprimer des ressources comme la taxe professionnelle, il change les règles du jeu dans ses relations avec les communes. Ainsi, la Caisse d'Allocations Familiales nous a informés au mois de novembre 2009 de la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire. La principale modification est la suivante : les actes gratuits des collectivités ne pourront plus ouvrir droit dès janvier 2010 au bénéfice de la prestation de service. Traduction ? Les activités périscolaires étant gratuites sur notre commune, elles ne bénéficieront donc plus, dès cette année, des subventions versées par la CAF (enjeu financier - 34 000 €). Par ailleurs, pour les centres aérés, la CAF demande à ce que la politique tarifaire des communes tienne compte des revenus des familles avec la mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources. Enfin, l'amplitude maximale d'une journée de centre aéré ouvrant droit à la prestation de service est désormais plafonnée à 8 heures pour les communes pratiquant un tarif à la journée. L'amplitude horaire des ALSH sur la commune étant de 9h30 actuellement, cela conduirait à une baisse des prestations de la CAF estimée à 20% de ces ressources. Le gouvernement peut donc dire qu'il n'augmente pas (pour le moment) les impôts, il transfère ses déficits aux autres... A eux de s'adapter.

**Michel AMIEL**  
Maire des Pennes-Mirabeau



## Noces : le diamant est éternel

«Merci au destin de nous avoir donné la santé pour goûter à tous nos moments de bonheur». C'est par cette formule que la pétillante Adeline Kourmoulian résume ses soixante années de vie avec son mari «toujours chéri», Berdj, avec qui elle vient de fêter ses noces de diamant.

Mariés le 24 décembre 1949, ils ne se sont jamais quittés, y compris au quotidien puisqu'ils ont tenu une alimentation générale à La Gavotte de 1954 à 1995. Une période qu'ils évoquent avec plaisir, mais sans nostalgie, car le temps qui passe ne les inquiète pas, leur amour réciproque semblant inoxydable.



## Services à domicile

Après une longue carrière dans la Défense, Bruno Moutarde a posé ses valises aux Pennes-Mirabeau. Et il n'a pas attendu longtemps pour créer son entreprise, spécialisée dans l'aide à domicile. Depuis quelques mois, sa société Abelo («abeille» en esperanto) propose un large panel de services. «Les principales demandes concernent le bricolage, le jardinage, le ménage, le repassage, mais nous pouvons aussi proposer de la surveillance de résidence, de l'assistance administrative ou informatique, en nous adaptant aux désirs et au rythme du client qui, de plus, bénéficie de réduction ou de crédit d'impôt», explique Bruno Moutarde.

Abelo, tel : 04 42 75 51 10 ou 06 17 25 48 45, [www.abelo.fr](http://www.abelo.fr)

## SECOURISME

# Un stage et un brevet !

Comme chaque année, la Ville propose un stage de secourisme qui permettra d'obtenir le brevet PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1). Il se déroulera en juillet mais les inscriptions ont lieu dès à présent.



participer à un stage préparant à l'obtention de ce brevet.

Aucun pré-requis n'est nécessaire à la participation à cette formation dispensée par un intervenant confirmé. Elle est accessible à tous ! En effet, les gestes sont simples et ne demandent pas d'entraînement physique. Tout est basé sur l'apprentissage des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. En pratique, il n'y a pas de différence importante entre l'AFPS et le PSC1 ; l'évolution majeure concerne l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez la victime qui ne respire pas. Cette formation au PSC1 est payante. Elle s'élève en moyenne à 60 euros... mais aux Pennes-Mirabeau, elle coûte 11 euros. Mais attention, il n'y a que dix places disponibles et les inscriptions sont déjà ouvertes. Elles s'effectuent auprès du service Jeunesse.

Renseignements : service Jeunesse, tel : 04 42 02 98 92.

## PHOTOGRAPHIE

# Gérard Pau a plusieurs objectifs

Le photographe Gérard Pau vient d'ouvrir son nouveau studio sur la zone de l'Agavon où il continue de proposer les mêmes services : portrait, photo d'identité, sans oublier les photos de mariage ou dans les écoles. Un nouveau local en lien avec de nouvelles idées puisque Gérard Pau vient de lancer un concours photo intitulé «La plus belle expression de bébé !». Les prises de vue (jusqu'à fin mai) ont lieu dans ce nouveau studio et un prix sera décerné par des professionnels de la photo et de la petite enfance. Autre idée de Gérard Pau : la réalisation de portraits d'anciens Pennois, accompagnés d'une anecdote racontée par la personne photographiée. «En lançant cette idée, je veux

rendre hommage aux anciens dont on ne fait pas assez cas dans notre société», indique Gérard Pau. D'ici un an environ, il souhaite réaliser une expo de tous ces portraits.

Gérard Pau, Le Mirabeau A12, 21 avenue Lamartine, tel : 06 85 22 39 63  
Site : [www.creation-photo-site.com](http://www.creation-photo-site.com)





CAROLE BONET-GRAS

## Le courage d'une mère

Carole Bonet-Gras s'est battue pendant huit ans pour que son fils décédé à la naissance puisse être inscrit sur son livret de famille. Huit années de doutes, de questions, de luttes qu'elle raconte dans un livre qui vient de paraître : «Le Vol de la Cigogne».

(inscription à l'état civil, permis d'inhumé...) d'un enfant dès 22 semaines d'aménorrhée ou si le poids à la naissance était supérieur à 500 g, elle demande le rapatriement du dossier d'autopsie de son fils. «Je me rends compte alors qu'il avait 23 semaines et pesait 530 g». Hésitante, elle mettra quatre années pour se lancer dans les démarches administratives.

«Oh, ça a été compliqué ! Il a fallu encore quatre ans de batailles, on a même dû prendre un avocat !».

Le dénouement a lieu en janvier 2008

quand Germain peut être inscrit sur le livret de famille. Une plaque lui est alors dédiée sur la tombe de la grand-mère de Carole Bonet-Gras aux Cadeneaux. «A partir de ce moment, j'ai pu, enfin, penser à mon fils de façon bienveillante».

Durant ces années de combat, elle a couché sur papier tout ce qu'elle vécu, ressenti. «Ça m'a permis d'extérioriser mes sentiments, mais mon entourage familial et amical m'a convaincue d'en faire un livre, une sorte de cadeau à mon fils». Aujourd'hui, cet ouvrage est paru et elle est rayonnante : «En guérissant ma généalogie et ma blessure d'injustice, je me suis libérée».

Installée depuis près de trente ans, la famille Gras est très connue aux Cadeneaux. Et leur fille Carole Bonet-Gras, qui y a vécu pendant plus de vingt ans et y «revient au moins une fois par mois» pourrait l'être encore plus après la parution de son livre «Le Vol de la Cigogne» (Ed. Persée). Un ouvrage émouvant qui raconte la véritable odyssee vécue par cette maman qui a accouché d'un enfant, décédé à la naissance, et qu'elle a mis huit ans «à connaître et à faire reconnaître».

Flashback : on est en avril 1996 et Carole Bonet-Gras accouche alors qu'elle est enceinte de 21 semaines. «Dès l'accouchement, on m'a pris Germain, mon enfant, que je n'ai pu voir, puis on m'a endormie. Et à mon réveil, on m'a dit «Vous aurez d'autres enfants...», une phrase que je n'oublierais jamais...».

### La vie reprend le dessus

Accident - «hasard de la vie», corrige-t-elle -, celle-ci est de nouveau enceinte quelques temps après. «Jusqu'au septième mois de grossesse, je vivais dans la peur. Ce n'est qu'après avoir passé cette date symbolique que j'ai commencé à aimer Mélanie qui est née en 1997». Ainsi, petit à petit, la vie reprend le dessus et Justine rejoint Mélanie en 2000 et agrandit la famille. Pour autant, Carole Bonet-Gras n'oublie rien et quand elle lit une circulaire autorisant la reconnaissance

28 MAI 2010 - FÊTE DES VOISINS

## J'ai dix ans !

6,5 millions de participants, 672 mairies (dont les Pennes-Mirabeau) et bailleurs partenaires, la Fête des Voisins n'en finit plus de grandir. En 2009, elle s'est même déroulée simultanément dans 29 pays. Quant à la dixième édition qui s'annonce, elle aura lieu, pour la première fois, un vendredi, le 28 mai exactement.

L'objectif principal de cette initiative demeure identique : favoriser le «mieux vivre» ensemble, à travers des gestes simples, en invitant ses voisins autour d'un buffet ou d'un repas, dans une rue, un hall, une cour d'immeuble, un appartement...

Au fil des ans, les municipalités partenaires sont devenues des relais, apportant un soutien aux personnes souhaitant faire la fête avec leurs voisins. «Nous fournissons des tee-shirts, des ballons, des affiches et autres outils de commu-



nication aux personnes qui nous contactent», indique Michèle Aureille, responsable du service Protocole de la ville des Pennes-Mirabeau.

Renseignements : 04 42 02 24 24.

E-mail : voisinsdespennes@gmail.com

## MARCHÉ PAYSAN

## Du goût et des

En six ans, le marché paysan de La Gavotte s'est fait sa place. Il est même devenu le rendez-vous incontournable des fans des producteurs locaux, mais également un lieu de retrouvailles renouvelées entre des clients venus de tous les quartiers des Pennes-Mirabeau et même de certaines communes environnantes.

« Je suis convaincu du bien fondé de ce type de marché qui était attendu par la population. De plus, au-delà de l'activité commerciale, ce marché va créer du lien social entre les Pennois ». Lors de l'inauguration officielle du marché pay-

jusqu'à Sénas pour trouver un marché paysan intéressant ! », indique Louis Pantera.

## La bonne idée

Et si ce marché est aujourd'hui une réussite, c'est que les bons choix ont été faits au bon moment et au bon endroit. A

faits collatéraux pour les enseignes avoisinantes. Comme le dit Jean Coupier, grand artisan de ce marché et premier adjoint au maire en 2004, « ici, on peut remplir le panier de la ménagère de A à Z ! La personne qui vient au

Enfin, troisième point important lors du lancement : la convention de partenariat entre la municipalité et l'ADEAR13 (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural) qui stipule entre autres que « la ville des



san de La Gavotte le 3 avril 2004, Michel Amiel avait tenu des propos qui se sont révélés prophétiques car, semaine après semaine, les faits lui ont donné raison. Ce marché, qui ne doit jamais être séparé de son adjectif « paysan » puisque tous les exposants sont des producteurs régionaux, est en effet devenu un rendez-vous hebdomadaire très prisé sur le parking Jean Moulin. Ouvert 52 samedis matins sur 52 par an, il draine un public de fidèles venus des quatre coins de la ville. « Moi, j'habite les Cadeneaux et je m'y rends toutes les semaines. Vous vous rendez compte, avant, j'étais obligé d'aller

une époque où le bien manger est devenu une règle de conduite pour nombre de personnes, ce marché est une évidence aujourd'hui ; mais, il ne l'était pas forcément à sa création. C'est pourquoi, tout a été bien pensé en 2004 : il s'agirait donc d'un marché producteur afin de mettre en avant les produits régionaux issus d'une agriculture paysanne et n'entraînant pas de concurrence avec les commerces déjà en place dans ce quartier. L'emplacement ensuite : pourquoi La Gavotte ? Justement en se situant dans un lieu déjà commerçant, l'idée était de générer des bien-



marché paysan peut, ensuite, trouver ce qui lui manque dans les commerces de La Gavotte ». D'ailleurs, du côté du marchand de fruits et légumes de l'avenue François Mitterrand, on ne se plaint pas : « Le marché ne nous dérange pas. En revanche, c'est un peu compliqué avec toutes les voitures qui stationnent un peu partout le samedi matin ! ». Pourtant, un des autres arguments de l'emplacement du marché à sa création était justement les possibilités de dégagement pour le stationnement. Mais, rançon de la gloire, le grand nombre de clients du marché peut entraîner, certains samedis, un engorgement dans les rues environnantes.



GÉRARD VILALDACH, MARAÎCHER PRÉSENT DEPUIS L'OUVERTURE DU MARCHÉ

# couleurs

Pennes-Mirabeau assure les relations avec les services municipaux et l'ADEAR13 assure celle avec les producteurs». «Nous avons choisi cette association car elle est légitime, gérant plusieurs marchés paysans dans la région dont celui du Cours Julien à Marseille», souligne Jean Coupier. La preuve, les producteurs choisis par l'ADEAR13 doivent suivre une charte très rigoureuse. Celle-ci impose entre autres que le producteur vendeur participe à toutes les phases d'élaboration et de commercialisation de ses produits. Une production qui doit respecter une éthique : les matières premières doivent être produites sur la ferme ; le respect de la nature est évidemment une autre obligation. De toutes façons, avant

## Animations au fil des saisons

**29 mai** - Miel et produits dérivés de Jean-Jacques Malet

**26 juin** - La ratatouille et ses légumes par Aimé Peytier

**10 juillet** - Concours d'aïoli et de confection de tresses d'ail par Gérard Vilaldach

**28 août** - Les viandes et grillades (agneaux, porcs et boeufs) de Magali Richard

**18 septembre** - La spiruline et les graines germées de Nicolas Duchatel ainsi que les plantes et fleurs de jardin de Pascal Dupin

**23 octobre** - Dégustation de vin primeur par Charles Poggi

**30 octobre** - Dégustation de recettes à base de courges par Anthony Le Nevez

**27 novembre** - Le foie gras de Corinne Marti-Lasserre et les volailles de Jo Frigo

**18 décembre** - Grande manifestation "Marché de Noël des producteurs" : cuisine et dégustation de produits de saison proposées par l'ensemble des producteurs et productrices (huîtres, foie gras, vin chaud, tartes, gratins, nougats, brioches...).

sa production. Ce qui permet d'ailleurs à certains de (re)découvrir des légumes. «Je n'avais jamais cuisiné de cardes. En venant ici, j'en ai parlé au producteur qui m'a



une éventuelle entrée sur le marché, les fermes sont visitées afin de constater si les valeurs de l'agriculture paysanne y sont bien respectées.

### Une ambiance particulière

Alors forcément, pas question de trouver des tomates en mars ou des cerises en octobre ! Ici, à chaque saison,

informé et conseillé sur certaines recettes», explique Paulette qui «descend régulièrement du village pour acheter des légumes, mais aussi du fromage de chèvre et de la viande d'agneaux de notre région ! Et le mercredi, je vais au marché de l'avenue Victor Hugo qui, lui, est plus généraliste. C'est autre chose, mais c'est tout aussi



### AIMÉ PEYTIER ET CORINNE MARTI-LASSERRE, DEUX PRODUCTEURS ARRIVÉS RÉCEMMENT SUR LE MARCHÉ

utile». Gérard Vilaldach peut témoigner de cet esprit particulier du marché paysan, lui qui est maraîcher à Peyrolles-en-Provence et qui est là depuis le premier jour : «Il y a de vrais et de bons contacts avec «nos» clients. Des liens se nouent au fil des semaines». Pourtant, il se souvient des deux premières années où les producteurs «ont ramé. Mais depuis, ça progresse régulièrement en ter-

mes de fréquentation. On est contents, chaque semaine, de venir aux Pennes !». Arrivée en novembre 2009 sur le marché, Corinne Marti-Lasserre, productrice de foie gras, confirme : «J'ai déjà mes fidèles, ici de vraies relations se tissent car il y a une âme, une authenticité». Un satisfecit général qui doit beaucoup à la confiance réciproque entre la ville et l'ADEAR13 : «Les producteurs s'accordent pour dire que la municipalité a toujours facilité la mise en place de ce marché, notamment par un effort de communication

après des habitants et commerçants», fait remarquer Jérémie Guignand, animateur "Marchés Paysans et Circuits Courts" de l'association. Mais, le mot de la fin revient indéniablement à Louis Pantera qui, chaque semaine passe autant de temps à acheter ses produits qu'à discuter avec les producteurs et les Pennois qu'il croise : «Ils sont bien sympas les paysans, mais ils n'apportent pas assez de marchandises... A 10 heures, tu ne trouves plus rien !». Une galéjade qui résonne comme une preuve supplémentaire de la réussite de ce marché.

COLLÈGE JACQUES MONOD

# Ils ont fait le mur pendant les vacances

Volontaires, impliqués, heureux, des élèves du collège Jacques Monod sont venus, pendant les vacances de printemps, peindre le mur de leur établissement. Un projet artistique et éducatif qui a débuté en janvier et s'achèvera en juin.



Même les vacances n'ont pas pu les freiner ! Depuis le lancement, en janvier dernier, d'un projet de peinture sur un des murs du collège Jacques Monod, la motivation d'une vingtaine d'élèves des classes de 6<sup>èmes</sup> à 3<sup>èmes</sup> est sans faille. En effet, durant la première semaine des vacances d'avril, ils ont accepté, avec entrain, de venir chaque jour au collège pour entamer une fresque murale.

## De la théorie à la pratique

A l'origine de ce projet, il y a le Centre social de La Gavotte qui a rapidement convaincu les responsables du collège du bien fondé de cette initiative. D'autant qu'il s'agissait d'un projet s'étalant sur un semestre, de janvier à juin : «L'idée était de travailler sur la globalité : réfléchir avec des collégiens de tout âge sur la démarche artistique, sur le sens de ce qu'il souhaitaient dessiner avant de passer à la phase active sur le mur», explique Grégory Termoz, responsable du secteur

Jeunesse au Centre social, qui a pris la suite de Marie Thidet.

L'autre point fondamental était que les collégiens participant à ce projet le fassent de leur plein gré. C'est ainsi qu'après plusieurs rencontres avec les jeunes, en présence d'intervenants de l'association «Accès» du Canet, spécialisée dans l'accompagnement artistique du jeune public, un groupe d'une vingtaine d'élèves s'est formé. Durant deux mois, entre 12h30 et 14h00, ils ont pris des photos puis ont fait une expo dans leur établissement. Cela leur a permis de réfléchir sur les thèmes qu'ils souhaitaient développer sur la fresque. Puis, ils ont réalisé, ensemble, une maquette de celle-ci avant de passer au réel.

Du 6 au 9 avril, ils ont donc pu s'attaquer au mur : un fond bleu, une tête de dragon peinte avec les lettres de «Jacques Monod», un étonnant «Palais des connaissances», des ombres multiples, un robot, une fille isolée... Autant de peintures métapho-

riques exprimant des idées auxquelles ils tenaient : la liberté, l'égalité, le futur, la solitude aussi. «Nous les laissons travailler, nous sommes là pour les conseiller au niveau technique», expliquent Gaby Nafi et Julie

Nédélec de l'association Accès.

Désormais, avec la reprise des cours, les jeunes peintres continueront de faire le mur les mardis et jeudis pendant la pause déjeuner. Promis : la fresque sera terminée en juin.



## Paroles d'artistes en herbe

**Raphaël Minarro** (6<sup>ème</sup>) : «Peindre sur un mur, c'était mon rêve !».

**Philippe Farjon** (5<sup>ème</sup>) : «C'est bien de peindre pendant les vacances... On ne reste pas enfermé à la maison, on est plus décontracté».

**Lise Cloarec** (5<sup>ème</sup>) : «L'important c'est que cette fresque plaise à tout le monde !»

**François, Guillaume et Heddi** (3<sup>ème</sup>) : «C'est bien, on peint sur un mur... et c'est légal ! La vraie difficulté est de dessiner à grande échelle».



## INITIATIVE



Avec ses 450 élèves et ses 21 professeurs, l'association Dizzy Danse Club est bien connue aux Pennes-Mirabeau. Elle a désormais une petite soeur prénommée «Handizzydanse». Objectif de cette association : permettre aux personnes handicapées de pouvoir pratiquer la danse.

## Et Handizzydanse est née...

Le hasard fait bien les choses. Une nouvelle fois, cet adage ne sera pas démenti avec la très belle histoire qu'évoque Denis Varoli, président créateur de l'association pennoise Dizzy Danse Club : «A l'automne dernier, nous étions à la recherche d'un professeur de danse modern jazz et classique... et Ludivine Praud est apparue. Non seulement, elle avait exactement le profil, mais de plus elle avait un projet merveilleux : permettre aux personnes handicapées de pratiquer la danse». Un objectif qui, lui, ne doit rien au hasard car Ludivine Praud est animatrice chorégraphe handidanse et, parallèlement, auxiliaire de vie dans une association de traumatisés crâniens. «J'avais envie de trouver une structure pour pouvoir créer une passerelle entre personnes handicapées et leur environnement social par le biais d'un atelier de danse autour d'un travail basé sur la relation à l'autre, le flux,

l'espace et le corps. Et la rencontre avec Denis a été déterminante». Aussitôt dit, aussitôt fait, puisque Denis Varoli lance, rapidement, une nouvelle association, Handizzydanse, entièrement dédiée à ce noble objectif.

### Le premier élève

Après quelques semaines de formalités administratives qui permettent notamment à cette néo-association de disposer d'un local pour cette activité (il s'agit de la Salle Simone Dartigues-Lacoste à La Voilerie) et d'un créneau horaire (le mardi de 16h à 19h), Ludivine Praud passe à la phase active de son ambitieux projet avec le premier élève d'Handizzydanse, Patrick Decoster. Celui-ci, âgé de 26 ans, a été victime il y a une dizaine d'années d'un AVC qui le cloue sur un fauteuil roulant et lui laisse de lourdes séquelles mentales. Pour autant, sa joie de vivre et de danser est intacte. «Ça me fait du bien, je sens mieux

mon corps grâce à Ludivine qui est mon amie, ma confidente», dit-il avec un sourire communicatif et des mots simples. Des mots qui touchent la danseuse selon qui «la danse permet aux personnes handicapées de redécouvrir les potentialités imaginaires de leur corps tout en l'inscrivant, par la mise en forme, dans un langage». Une phrase qui prend tout son sens quand on voit le duo que forment Ludivine et Patrick, eux qui ont passé le concours Handidanse national le 28 avril à Marignane et proposeront leur création en clôture du Gala annuel de danse du Dizzy Danse Club qui aura lieu le 13 juin au Pasino d'Aix-en-Provence. Car l'autre but de la nouvelle association est le décroisement : l'atelier du mardi

sera, également, ouvert aux valides. «Nous ne voulons pas refaire un ghetto, notre idée est bien de mêler des personnes qui ont une passion commune : la danse», explique Denis Varoli qui, cette année, sera également l'organisateur du Téléthon aux Pennes. Et Ludivine Praud d'appuyer ces propos : «A terme, j'espère qu'on regardera un danseur pour ce qu'il est, en oubliant son handicap et en appréciant sa performance artistique». Désormais, Patrick Decoster et Ludivine Praud attendent des partenaires pour danser, valides ou non. «Venez danser avec nous, tout le monde sera gagnant !», conclut Denis Varoli.

Contact : Handizzydanse, 06 73 42 47 06.



Denis Varoli, en compagnie de Ludivine Praud et Patrick Decoster



ENVIRONNEMENT

# Comme des arbres dans la ville...

**Atteints par la maladie du chancre coloré, des platanes de l'avenue du Général Leclerc vont devoir être abattus. Ils seront remplacés par d'autres arbres. Explications.**

**S**avez-vous combien de platanes dénombre-t-on aux Pennes-Mirabeau, sur le domaine public ? Près de 300. Et pour ces arbres dans la ville, l'ennemi le plus dangereux est la maladie du chancre coloré qui ronge le

platane de l'intérieur, le fait dépérir et peut contaminer ses congénères situés à moins de vingt mètres. Une maladie qui fait des ravages puisque le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône ont vu leur patrimoine arborescent s'amoin-drir de 30 000

platanes en 25 ans ; car, ce champignon s'attaque aux arbres parfaitement sains, mais quand le sujet est atteint, il meurt au bout de 2 à 5 ans dans le meilleur des cas.

C'est pourquoi la lutte contre ce fléau est devenue obligatoire ; la commune fait donc appel au GDON (Groupement de défense contre les organismes nuisibles des cultures) de Marseille pour effectuer le suivi de ces arbres familiers et anticiper leur contamination.

## Abattage et plantation

Et en début d'année, le verdict est tombé : six platanes de l'avenue du Général Leclerc sont concernés, trois sont atteints et trois autres sont potentiellement contaminés. Conséquence irrémédiable : ces arbres vont devoir être abattus. Mais ce n'est pas tout, car d'ici l'été, cet abattage sera suivi de la dévitalisation des souches puis de leur carottage « Il s'agit d'une opération lourde qui demande notamment des mesures prophylactiques comme la désinfection des parties travaillantes des engins de terrassement. De plus, dans le futur, lors des opérations d'élagage des platanes situés dans un rayon de 50 mètres, il faudra systématiquement désinfecter les outils de taille, les plaies de taille et ce sur une période de dix ans », souligne Guy Lagier, coordonnateur technique Service Développement durable et Cadre de vie. Ces six platanes abattus seront remplacés, a priori, par des micocouliers de Provence qui seront plantés à l'automne prochain.



## PROPRETÉ URBAINE

### Pigeons, rats : des solutions adaptées

Si vous vous promenez dans le Village au niveau de l'église, de la fontaine des 4 Canons, de l'école Castel Hélène, levez la tête et vous repérerez des... cages ! Celles-ci ont été mises en place pour capturer les pigeons qui ont élu domicile aux Pennes, notamment dans les enrochements. Dégradation sur les bâtiments, odeur, salissures, les méfaits de ces oiseaux urbains sont bien connus et rarement appréciés des administrés. Alors, après une première campagne menée il y a plus de deux ans qui avait permis de capturer près de 250 pigeons en les attirant dans ces cages via des grains de blé ou de maïs, celle de cette année, qui durera jusqu'à la mi-mai, aura le même objectif de réduire cette population.

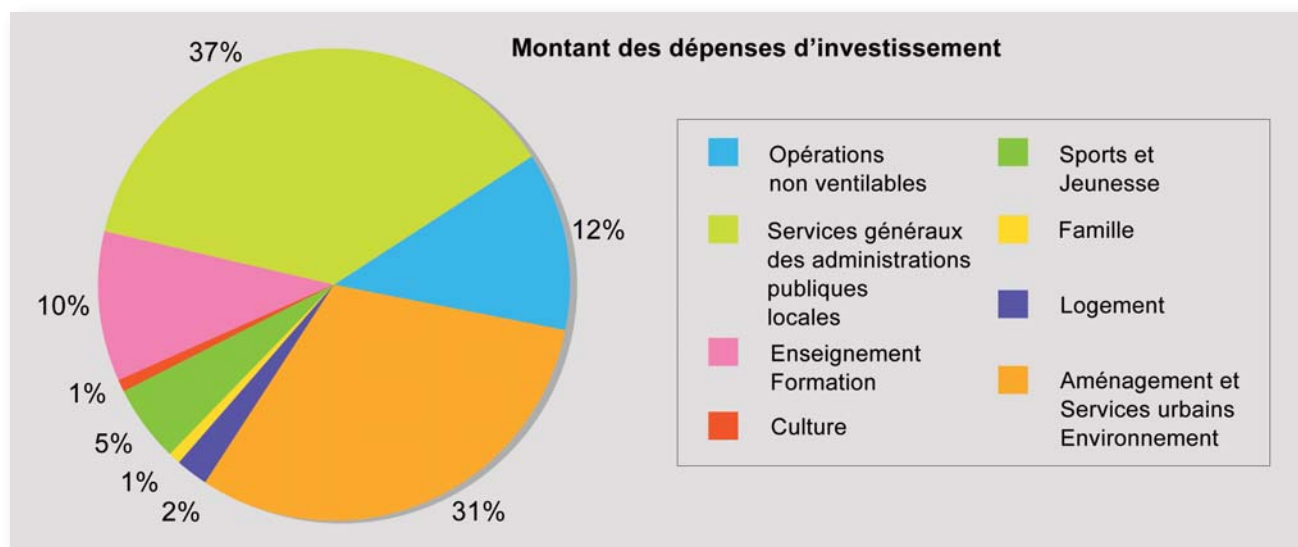
### Des traitements appropriés

Du côté des rats et autres rongeurs, la lutte s'effectue au long cours. Il y a, tout d'abord, des interventions préventives régulières : dératissage des réseaux d'eaux pluviales et aux usées, des berges, ruisseaux et bassins de rétention au moins deux fois par an et autant de fois que nécessaire pour garantir le résultat. Quant aux interventions curatives, elles sont effectuées à la demande de la Ville dans les cas constatés de présence de rongeurs. Ces opérations sont, bien sûr, extrêmement sécurisées pour protéger la population.

## BUDGET 2010

# Entre équilibre et ambitions

Dans le cadre de son budget 2010, la Ville des Pennes-Mirabeau continue d'améliorer son cadre de vie en maintenant des finances saines. Un exercice d'équilibriste par ces temps de crise.



Le vote du budget d'une commune est un moment essentiel. Il détermine deux choses : quels vont être les projets de l'année à venir et comment la ville va-t-elle trouver les moyens de les financer tout en assurant son fonctionnement courant, sans trop peser sur les citoyens contribuables ou hypothéquer l'avenir en fabriquant de la dette ?

Cet équilibre forcément instable est d'autant plus difficile à réaliser cette année qu'en période de crise, les rentrées dues à certains impôts sont en baisse, voire s'effondrent. A titre d'exemple, les droits de mutation que touche la commune quand se vend un bien immobilier, ont chuté de 50 %, c'est-à-dire près de 400 000 € qui se sont évaporés. Sans compter qu'en dépassant la barre des 20 000 habitants, notre ville a vu des cotisations obligatoires s'envoler comme celle que nous devons payer au Service Départemental d'Incendies et de Secours (les sapeurs-pompiers) qui a augmenté de plus de 200 000 €. Bref, les nouvelles budgétaires en 2010 ne sont pas bonnes et toutes les communes doivent faire avec. Pour y faire face, la municipalité a choisi deux options : elle a imposé aux services, comme depuis plusieurs années,

une réduction des dépenses de fonctionnement de 3% et elle a revalorisé les bases d'imposition de 2 %, soit à peu près l'inflation constatée cette année.

## Un foisonnement d'initiatives

Malgré cette situation, les projets seront encore nombreux cette année. D'abord, des coûteux et peu visibles comme les bassins de rétention des eaux pluviales dans le secteur des Cardelines et des Cadeneaux/Gavotte. Mais, ces ouvrages sont indispensables pour assurer la sécurité des Pennes-Mirabeau sur le long terme face aux risques climatiques. Les exemples de catastrophe en France nous l'ont encore prouvé dernièrement. Un autre projet important sera au rendez-vous en 2010 : la construction d'un Hôtel de Ville réellement accessible à toute la population, dont les travaux devraient démarrer cet été. En matière de sécurité, le projet de vidéo protection entrera, cette année, en phase opérationnelle avec l'installation de premières caméras pour le centre Jean Giono soumis à des dégradations ces derniers mois. Une réflexion sera menée en parallèle sur le futur développement de

ce réseau en concertation avec la police nationale.

Des travaux de maintenance portant sur la voirie et sur certains bâtiments (écoles, salles Pavillon des Fleurs et Jas Rod, salle d'escrime) sont aussi planifiés. Pour le logement, outre le grand projet immobilier de Pallières, la commune poursuit sa politique volontariste avec des réalisations sociales dans le quartier du Pilon et au chemin des Fraises. Du côté des services à la population, deux nouvelles structures doivent voir le jour. D'abord un Centre médico-psychologique (CMP) qui proposera un accompagnement aux personnes qui le souhaitent, puis une maison verte, lieu d'écoute et d'accueil des enfants et de leurs parents qui devraient ouvrir dans le courant du second semestre.

La commune poursuit également son effort de modernisation des services publics en étendant le champ des activités gérées par le guichet unique aux centre aérés, aux colonies et aux crèches. De l'avancement de tous ces projets, bien sûr, nous vous tiendrons au courant tout au long de l'année aussi bien dans ces colonnes que sur notre site internet.

## 4L TROPHY

# Carnets de route

Camille Densari et Arnaud Martin, deux jeunes Pennois, ont participé, du 18 au 28 février, au 4 L Trophy. Réservé aux étudiants, ce rallye de 6 000 km s'effectue dans le désert marocain, à bord d'une... Renault 4L. Une expérience mêlant défi sportif, dépaysement et solidarité puisque chaque équipage doit acheminer 50 kilos de fournitures scolaires et de vêtements, destinés aux enfants les plus démunis du Maroc.

## Camille Densari

### Un coeur grand comme ça !



Réservée, Camille Densari, étudiante à l'IAE (Institut d'administration des entreprises) d'Aix-en-Provence est la preuve qu'il ne faut pas se fier aux apparences. En croisant cette jeune femme de 22 ans, on a du mal à imaginer cette Pennoise, résidant depuis toujours à La Gavotte, les mains et le nez plongés dans le moteur d'une voiture !

Pour Camille et sa partenaire, Marion Wendling, étudiante comme elle à l'IAE, la chance a souri dès le début de l'aventure : elles trouvent, assez vite, une 4L que le propriétaire... leur offre !

Pour autant, quelques jours avant le départ, Camille se sent «angoissée. Comment allais-je vivre cette expérience inédite ?». Mais, elle n'aura pas vraiment le temps de se poser la question car, rapidement, l'aventure prend le pas sur les états d'âme. Par bonheur, Camille et Marion ne connaîtront pas de gros pépins mécaniques. Pour autant, ces dix jours auront été éprouvants : «Tous les matins, il fallait se lever à 5h00, ranger le campement, préparer la voiture». Mais, elle reconnaît en avoir pris plein les yeux : «On est passé de la neige dans l'Atlas au désert, il y avait quelque chose de magique dans ce périple. On a également bivouaqué de manière originale, avec des Berbères qui préparaient, chaque soir, les repas». Et surtout elles sont allées au bout de ce rallye - et au bout d'elles-mêmes-, remettant les fournitures scolaires à l'association chargée de les dispatcher, lors d'une soirée officielle à Marrakech.



## Arnaud Martin

### L'aventure, c'est l'aventure

« C'était une super aventure, je me suis régalaé ! ». Arnaud Martin, étudiant à Euromed Management (école de commerce de Marseille) et résidant aux Barnouins, est revenu du 4L Trophy, mais il n'en est pas vraiment revenu. Avec son partenaire, Maxime Thommeret, les souvenirs continuent de défiler. Et même les mauvais deviennent des bons. Comme cette première panne... 50 kilomètres après le départ !

Il faut dire que les 4L, Arnaud n'en avait plus vu depuis son enfance : «Ma mère en avait une quand j'étais à l'école primaire de La Renardière». Une école dans laquelle il est retourné quelques semaines avant le rallye : «Les élèves de CM1 ont été super. C'est eux qui ont fourni les 50 kilos de fournitures scolaires et de vêtements à distribuer au Maroc».

Débrouillards, Arnaud et Maxime ont réussi, également, à trouver des sponsors pour financer un budget s'élevant à 6 000 euros. Les frais d'inscription et la préparation de la 4L étant les postes les plus coûteux.

Arnaud a été emballé par l'aspect sportif et aventurier de ce rallye. «Quand vous avez simplement un roadbook et une boussole pour vous diriger, c'est une expérience étonnante, même si on n'est jamais vraiment seul pendant ce rallye». En effet, avec 1 200 équipages inscrits, les 4L se croisaient sans arrêt et il y avait une vraie entraide entre les participants. C'est d'ailleurs cette ambiance qu'Arnaud a appréciée, «prêt à recommencer ce type d'aventure dans le futur». En attendant, il a repris son auto : «Oh, elle est toute simple, mais à côté de la 4L, j'ai l'impression de conduire une voiture haut de gamme !».

## Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Deux dispositifs institutionnels : le Contrat éducatif local mis en place par l'Etat et le Contrat temps libre à l'initiative de la CNAF, créés la même année ont permis aux collectivités territoriales éligibles de disposer de financements afin de mener des politiques enfance jeunesse. Il s'agissait de permettre à tous les enfants d'un territoire d'avoir accès à des structures de loisirs et de développer une complémentarité éducative entre les trois temps que sont la famille, l'école et le temps libre. Depuis 1998, de très nombreuses villes ont signé l'un des deux contrats, voire même les deux et ouvert des entités éducatives ludiques en adaptant les tarifs pratiqués aux possibilités des familles. Dix ans après, ce n'est pas la fête mais plutôt un enterrement qui ne dit pas son nom. Depuis 2002, les crédits alloués par les Directions départementales Jeunesse et Sports aux CEL ont plus que fondu. Le calcul effectué par un directeur général de service d'une commune d'Ile de France montre que les financements 2007 couvraient à peine le temps passé par la fonctionnaire établissant le dossier de demande de subvention. En 2006, une circulaire interne de la CNAF a annoncé la fin des contrats temps libre et des contrats enfance (petite enfance) remplacés par un contrat unique appelé Contrat enfance et jeunesse... Les fusions n'apportent pas toujours le meilleur. Cet adage populaire a été vérifié : les subventions apportées ont été réduites de 15% et de nombreux projets ne sont plus financés. Il s'agit pour les villes de faire autant avec des dizaines de milliers d'euros, voire d'avantage en moins... Et maintenant, qui va payer, les villes par l'intermédiaire de l'impôt, les familles qui le pourront ou doit-on supprimer ces services ?

## Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Dans le Pennois du mois passé, j'ai évoqué le peu d'intérêt que manifestaient les responsables politiques à l'égard des personnes handicapées. J'ai également annoncé que j'exposerai une solution pour lutter contre cette véritable «handicapophobie» des dirigeants de tous bords, de notre pays. En 2007, une nouvelle loi concernant la protection des «majeurs handicapés» a été élaborée. Lors de son examen, avec le Professeur Henri JOYEUX, Président de «Familles de France», nous avons proposé aux parlementaires, un amendement permettant aux tuteurs familiaux de voter pour leur enfant dont ils assument l'entière responsabilité (soins, éducation, hébergement etc.). Malheureusement, cette réforme a été repoussée pour des prétextes fallacieux. Dans notre pays, sur les six millions au moins de personnes handicapées, près d'un million sont sous tutelle et de ce fait n'ont pas le droit de voter. Ces Français vulnérables, qui ne sont ni délinquants, ni criminel, ni assassin sont privés de l'expression démocratique. Permettre à leur parent tuteur de voter à leur place serait reconnaître leur citoyenneté et leur rendre la dignité auxquels ils ont droit. Cette logique contrarie beaucoup les appareils politiques qui peinent à regrouper, chacun, moins de 500 000 adhérents. Si ce droit de vote par procuration était accordé, avec les 1000 000 de voix de leur enfants handicapés, les parents ne seraient plus contraints de se livrer à des opérations de mendicité pour leur enfants devenus adultes. Il voteraient leur lois, influeraient sur le budget de l'État et pourraient enfin se faire entendre.

Gilbert Poussel

## Groupe UMP

Ce mois-ci, nous relançons le débat sur les énergies renouvelables, en particulier sur l'énergie solaire, énergie propre et renouvelable à profusion. Le programme-projet, élaboré lors du «Grenelle de l'Environnement», préconise, entre autres, l'équipement quasi systématique des infrastructures publiques, permettant l'exploitation du «solaire». Certes, ces investissements consentis, n'ont pas pour but, de rendre les bâtiments ainsi équipés, entièrement autonomes, d'un point de vue énergétique. L'objectif recherché, est de les rendre les moins énergivores possible. Pour cela, le bon sens exigerait, que lesdits bâtiments à équiper, fassent au préalable, l'objet de la meilleure isolation possible. Ceci-dit, notre commune est située dans la région la plus ensoleillée de France. Elle possède en propre, plus de 60 emprises foncières, auxquelles vont bientôt s'y ajouter les 4 suivantes : une cantine à la Voilerie, un centre de vie à Pallières et surtout le futur centre régional de la Sécurité Civile au vallon de l'Assassin et bien sûr la future Mairie centrale aux Cadeneaux. Si, pour les bâtiments anciens, il est, sans nul doute, nécessaire d'améliorer l'isolation thermique et d'étudier la pertinence de tels investissements, pour les bâtiments neufs et/ou à construire, une telle nécessité s'impose d'elle-même. Alors, Monsieur le Maire, qu'avez-vous prévu de faire en la matière ? Sachant, bien sûr, que de tels travaux d'équipement, représentent des investissements lourds, qui ne pourront être programmés et réalisés que sur plusieurs années. Mais l'essentiel est bien d'être en mouvement dans un train en marche vers son avenir, et non, immobile sur le quai.

Vos élus : Geneviève Cheiffaud-Battini et Robert Romera,  
tel : 06.14.61.20.35, www.UMPennois.com, contact@umpennois.com

## Groupe Pennes-avenir

La vidéosurveillance, mot grossier, est remplacé par le doux substantif «vidéo-protection» plus rassurant et moins chargé en terme de poids carcéral. Notre groupe a été interpellé à plusieurs reprises sur cette question et tient à donner une réponse claire sur sa position : opposition totale à l'implantation de caméras sur la voie publique (avenue François Mitterand par exemple) synonyme à notre sens de graves risques de dérives liberticides. On estime aujourd'hui à 1,5 millions le nombre total de caméras (publiques et privées) installées en France (dont moins de 500 000 déclarées en Préfecture).Le nombre de caméras de voie publique doit atteindre rapidement le nombre de 60000 grâce à la signature du décret Alliot-Marie de janvier 2009. Cela concernerait aujourd'hui plus de 500 projets communaux financés par un fonds interministériel crée par ce même décret. Les arguments forts développés par les laudateurs de ce nouveau «bouclier» (après le fiscal du même nom) sont de deux ordres :

- 1-une baisse importante de la délinquance sur les lieux d'installation des caméras ; qu'en est-il des lieux non vidéoprotégés et des migrations qui risquent de s'y produire ? Toutes les communes auront-elles les moyens financiers de se «protéger» ? Ne va-t-on pas vers des sécurités à 2,3 ou 4 vitesses ?
- 2-78% des français (électeurs ?) sont favorables à la vidéoprotection : y ont-ils goûté ? Devons-nous rappeler que, avant d'en avoir subi les maux, 53% des français étaient favorables à Nicolas Sarkozy ?

Il y a aussi deux paramètres, et non les moindres, qui sont peu évoqués :

- le coût exorbitant de ces nouveaux «big brothers» en termes d'installation et de fonctionnement sur le long terme (des dizaines de milliers d'euros pour notre commune)
- le risque à coup sûr de voir fondre les effectifs, déjà en recul constant, des forces de police nationale au prétexte que «vous pouvez dormir tranquilles, français, l'oeil veille sur vous 24 heures sur 24» !

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG)

ARTS DE LA RUE

# Cinq folles journées !



**E**vénement : «La Folle Histoire des Arts de la Rue» passe par les Pennes-Mirabeau. Soutenu par le conseil général et les villes étapes, ce festival itinérant est une manifestation à ne pas manquer, qui va animer les rues de la commune du 11 au 15 mai.

Déjà, durant toute cette semaine particulière, un bus expo s'arrêtera dans différents quartiers de la ville pour dévoiler de façon illustrée et interactive l'histoire des arts de la rue qui, effectivement, est très souvent folle. Et la preuve de cette folie volontaire sera donnée - pour de vrai - grâce à une série de spectacles comme «Les Miniatures» proposés par la compagnie Pernette ; il s'agit de quatre courtes pièces dansées qui seront proposées sur la place Félix Aureille et au square Jean Moulin. Encore plus fous, les

spectacles de danse aérienne de la compagnie Retouramont, intitulés «Vide accordé» et «Clairière urbaine». Au Parc Jean Giono ou sur le parvis de l'église Saint-Blaise, les spectateurs devront lever les yeux et regarder vers le ciel pour voir des danseurs, forcément acrobates.

Le dernier jour de ce festival proposera le spectacle «Des Corps de villes». Encore une expérience originale puisqu'il s'agira d'une restitution publique d'une action menée par le collectif Le Nomade Village qui pendant une semaine, aura été en résidence avec les élèves d'une classe de 4<sup>ème</sup> du collège Jacques Monod afin de les sensibiliser au langage dansé, en leur confiant l'écriture de scènes chorégraphiées. Bref, un festival original. Un festival pour tous.

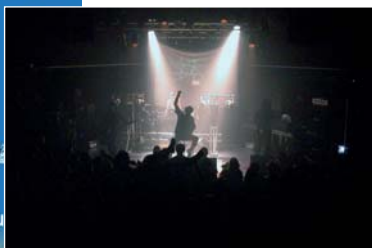
Renseignements : 04 42 09 37 80

ROCK PROGRESSIF

# Le retour de Prog'sud



**V**éritable métissage où rock, jazz, musique classique fusionnent, le rock progressif a une audience mondiale. Et la onzième édition du Festival Prog'Sud qui se déroulera du 12 au 15 mai au Jas Rod va, de nouveau, le démontrer. D'ailleurs, depuis son lancement, ce festival devenu, au fil des années une référence, garde les mêmes objectifs : faire



(re)découvrir ce courant musical, à un large public, en présentant des formations de rock progressif talentueuses venues des quatre coins de la planète. Cette année, les groupes viendront de six pays et de trois continents : Allemagne, Canada, Finlande, France, Italie et Japon.

Tarifs : 15€ la soirée, 8€ pour les élèves des écoles de musique des Pennes-Mirabeau et CPA, 35€ le forfait festival.

Renseignements au 04 91 51 87 46

## Syndicat d'Initiative

### MARCHÉ AUX PLANTES



**Samedi 8 mai de 9h00 à 18h30**, vous pourrez faire vos achats de plantes, fleurs en pots, bonsaïs, poteries, recevoir des conseils en jardinage, acquérir des outils de jardins... Et pour ceux qui le désirent, il sera même possible de profiter d'une petite sieste puisqu'un stand vous proposera hamacs et panamas !



Toujours dans le cadre de ce marché, les enfants pourront découvrir les senteurs de plantes aromatiques, un herbier et s'initier à de petites plantations, puis repartiront avec un diplôme de «Petit Jardinier».

#### Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo  
Tel : 04 42 02 55 14 / Fax : 04 42 02 94 66  
s.i.lespennesmirabeau@orange.fr  
Ouvert le lundi : 8h/12h, 14h/18h, les mardi, jeudi et vendredi : 14h/18h, le mercredi : 8h/12h.

## MUSIQUES ACTUELLES

## L'Afrique en tête



Conférence animée par René Van der Poorte, journaliste spécialiste des musiques actuelles, concerts des classes de musiques actuelles des écoles de musique du département, le samedi 29

mai, le Jas Rod vivra au rythme de la septième édition de la Journée départementale des... musiques actuelles. Et plus précisément au rythme de l'Afrique car la musique africaine sera l'invitée d'honneur notamment grâce à la présence de Jean-François Kellner, guitariste de la chanteuse algérienne Souad Massi. A noter que ce musicien de talent rencontrera, quelques jours avant cette Journée, les élèves des écoles de musique et leurs professeurs. **Entrée gratuite.**

Renseignements au 04 96 15 17 99

## THÉÂTRE DE MARIONNETTE ET D'OBJET

## Les tout-petits à la fête



Le 2 juin, à 10h et 16h, la compagnie Jardins Insolites investira La Capelane et proposera le spectacle «Qui dit gris...» destiné aux enfants âgés de 8 mois à 3 ans. Sur un texte et une mise en scène d'Isabelle Kessler, Thérèse Angebault interprètera un spectacle délicieusement poétique, ludique pour les tout-petits Pennois. **Tarif : 4 €.**

Reservations : 04 42 09 37 80

## LOU MIRABÉOU

## Le Festival à remonter le temps



Comme chaque année, la commune va se retrouver en plein Moyen-Age. Effectivement, du 4 au 6 juin, le Festival Lou Mirabeou fait son retour avec son lot d'animations culturelles et festives. Ainsi, l'ouverture du Festival se fera le vendredi soir à l'Espace Tino Rossi par un concert de Jaume Torrent (guitariste espagnol). Le samedi et le dimanche, cette même salle accueillera entre autres la comédie «Station Champbaudet» de Labiche et «Les cercles parallèles» de Georges Bernay. Quant au Théâtre Martinet, il proposera «Elle voit des nains partout» de Philippe Bruneau et «Adultère» de Woody Allen... Rires assurés.

Côté rue, les festivités se multiplieront également : campement médiéval, spectacles chevaleresques, de danses, de marionnettes, lecture de contes, tournois, fauconnerie, magie, banquets, défilés... sans oublier le spectacle sons et lumières du samedi soir et le marché médiéval. Il y en aura donc pour tous les goûts et pour tous les âges. Les 135 000 visiteurs des précédentes éditions peuvent en témoigner.

Réservations : 04 42 02 91 82

## Agenda

**Thé dansant** avec orchestre, les 11 et 25 mai à 14h30 à l'Espace Tino Rossi  
Entrée 5 €.

Renseignements : 06 68 48 61 42.

**L'Heure du conte** fête l'état le plus vaste de la planète : la Russie.

12 et 26 mai

10h30 - Médiathèque des Pennes

15h30 - Bibliothèque de la Gavotte

Entrée gratuite.

Renseignements : 04 42 02 95 13.

## Mois du son 2010



**Concert de la classe de chant**, le 2 juin à 19h30, Ecole de musique

**Scènes ouvertes jazz et salsa**, le 5 juin à 20h30, Ecole de musique

**Chorale des écoles primaires**, le 8 juin à 18h30, Espace Tino Rossi

**Le Décameron des femmes**, les 10 et 11 juin à 20h30, Théâtre Henri Martinet

Entrée gratuite pour tous ces rendez-vous.

**Concerts** des groupes Pitch Black Project, Synopsis et Boukanbucal du Collectif Jas Rod

4 juin - 20h30 - Jas Rod

Entrée gratuite.

Renseignements : 04 91 51 87 46.



**Conférence** «Sous les étoiles» animée par des bénévoles d'associations d'astronomie.

11 juin - 20h30 - Salle du CALM

Entrée libre.

Renseignements 04 96 15 17 90.

La Porte des Etoiles présente

4|5|6 JUN 2010



# Festival LOU MIRABÉOU

## LES PENNES-MIRABEAU



SPECTACLES GRATUITS  
[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)

